



ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL POSTES À DURÉE LIMITÉE AU CORPS PROFESSORAL (VOLET ANGLOPHONE)

L'[École de service social](#) de la [Faculté d'éducation et de santé](#) de l'Université Laurentienne accepte les demandes de candidats possédant les qualifications adéquates pour pourvoir un poste à durée limitée au rang de professeur(e) adjoint(e) en service social. De préférence, l'entrée en fonction sera le 1^{er} août 2024.

Les candidats préférés seront titulaires d'une maîtrise en service social (M.S.S.), au moins, et auront des antécédents de travaux d'érudition et la capacité de collaborer avec les collègues et les communautés.

Les qualifications ci-dessous sont essentielles :

- Témoigner d'une expertise en érudition ou enseignement dans l'un ou plusieurs des domaines suivants : intervention directe; connaissance du travail social, des théories et de l'éthique; gérontologie; utilisation de substances; intervention auprès de populations francophones et de nouveaux arrivants; personnes ayant des handicaps; interventions antiracistes et anti-oppressives; recherche et intervention auprès des Autochtones; intervention auprès des communautés 2SLGBTQ+;
- Faire preuve d'excellence en enseignement en anglais au premier cycle et aux cycles supérieurs (sur le campus et [ou] en ligne);
- Avoir acquis une expérience de travail en collaboration dans un milieu favorisant le travail d'équipe;
- Manifester un engagement envers l'excellence pédagogique et universitaire, la promotion d'un milieu sécuritaire, englobant et accueillant d'apprentissage et l'avancement du mandat bilingue et triculturel de l'Université Laurentienne;
- Avoir la capacité et la volonté de participer au démantèlement du racisme anti-autochtone et anti-noir et d'autres pratiques oppressives qui mènent à des inégalités sociales et de santé.

En plus d'une participation et d'une collaboration actives à l'enseignement, les personnes choisies auront une présence sur le campus de Sudbury et apporteront des contributions par leur service à l'École, à la Faculté, à l'Université et à la communauté.

Située sur le territoire Atikemeksheng Anishnawbek à Sudbury, en Ontario, l'Université Laurentienne sert quelque 8 000 étudiants et est l'une des deux universités bilingues de la province. Elle s'engage à respecter son mandat bilingue et triculturel et offre une expérience hors pair en anglais et en français, ainsi qu'une approche globale de l'éducation autochtone. Le magnifique campus boisé de la Laurentienne est entouré de lacs d'eau douce, de terrains de conservation de la nature et de centaines de kilomètres de pistes de cross-country et de randonnée. La Laurentienne se trouve dans le centre géographique du Grand Sudbury, la ville la plus peuplée du nord de l'Ontario (160 000 habitants), et entretient des liens étroits et productifs avec Science Nord, SNOLAB, l'Université de l'EMNO, Horizon Santé-Nord et divers établissements postsecondaires. Elle est le siège de l'Institut de recherche Maamwizing.

Dossier de demande

Un dossier complet de demande comprend tout ce qui suit :

- une lettre de présentation (qui comprend l'un des deux énoncés ci-dessous touchant la citoyenneté ou le statut de résident)
- un curriculum vitae à jour
- un énoncé des expériences et intérêts actuels et potentiels d'enseignement
- les coordonnées de trois répondants du domaine universitaire

Veillez envoyer le dossier de demande avec tous les documents précisés dans un **seul fichier PDF** au Vice-rectorat aux études à academic-careers@laurentian.ca avec l'objet « *Demande de poste à durée limitée – Social Work (volet anglophone)* ». La date limite pour la réception des dossiers est le **17 juin 2024** ou jusqu'à ce que les postes soient pourvus.

L'Université Laurentienne est une communauté englobante et accueillante et encourage les candidatures de membres de communautés qui recherchent l'équité, y compris les femmes et les personnes racialisées, autochtones, handicapées et de toutes orientations sexuelles et identités et expressions sexuelles. La politique de bilinguisme de l'Université Laurentienne (section 7.3.b) contient une disposition concernant l'exigence linguistique pour les personnes qui s'identifient comme membres des Premières Nations, métisses ou inuites (<https://laurentienne.ca/bilinguisme>). Puisque les membres du corps professoral font partie de l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne (APUL), les candidats sont priés de consulter la Convention collective à www.lufappul.ca.

L'Université Laurentienne se fait un devoir d'offrir une expérience englobante et sans obstacle aux personnes ayant des besoins en matière d'accessibilité. Il est possible de demander des adaptations à tout stade du processus de recrutement. Veuillez communiquer avec le Vice-rectorat aux études pour obtenir de plus amples renseignements (pvpa@laurentian.ca).

Afin de se conformer aux lois fédérales, l'Université doit compiler des statistiques sur le nombre de candidats à chaque poste affiché qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents. Il n'est pas nécessaire d'indiquer la citoyenneté ou le pays d'origine. On doit toutefois inclure l'énoncé « Je suis citoyen canadien/résident permanent du Canada » ou « Je ne suis pas citoyen/résident permanent du Canada », sans quoi le dossier sera considéré comme incomplet.